

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP
Fonds pour l'insertion des personnes handicapées
dans la fonction publique

Délibération n° 2015-12-11 du 17 décembre 2015 portant nomination d'un membre du conseil scientifique

NOR : AFSX1531041X

Le Comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, notamment ses articles 26, 36, et 64;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, modifié par le décret n° 2009-1149 du 24 septembre 2009, notamment ses articles 2, 3, 12 et 18;

Vu la décision n° 2006-7 du Comité national du FIPHFP du 7 novembre 2006 relative à l'adoption du règlement intérieur du comité national;

Vu la délibération n° 2013-05-06 du 29 mai 2013 portant modification du règlement intérieur du comité national;

Vu la délibération n° 2013-12-13 du 11 décembre 2013 portant modification du règlement intérieur du comité national;

Vu la délibération n° 2015-10-07 du 15 octobre 2015 portant modification du règlement intérieur du comité national;

Vu le parrainage des membres du comité national, déposé le 18 novembre 2015, annexé à la présente délibération;

Vu la lettre de candidature de M. Jean-Charles WATIEZ, en date du 25 novembre 2015, annexée à la présente délibération;

Sur proposition du président,
Après en avoir délibéré,

Décide:

1. M. Jean-Charles WATIEZ est nommé membre du conseil scientifique du FIPHFP.
2. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du fonds et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2015-12-11 du 17 décembre 2015 portant nomination d'un membre du Conseil scientifique.

Nombre de présents au moment de la délibération: 12.

Votants: 16 (dont 4 pouvoirs).

Abstentions: 0.

Nombre de voix « Pour »: 16.

Nombre de voix « Contre »: 0.

La délibération est adoptée.

Fait le 17 décembre 2015.

Le président,
A. MONTANÉ

Le directeur,
M. DESJARDINS